



**DISTRICT SAVOIE FOOTBALL**



# **Assemblée Générale Samedi 22 juin 2024**

**VILLARGONDRAN**

**Salle Polyvalente**

B.P. 401 - 73004 CHAMBERY CEDEX - Tél. 04 79 33 84 4 - Port. 06 06 88 69 81

E-mail : [district@savoie.fff.fr](mailto:district@savoie.fff.fr) - Site Internet : <http://savoie.fff.fr>



---

## VILLARGONDRAN

---



Commune de fond de vallée de 850 habitants située en moyenne Maurienne la commune de Villargondran est construite sur un cône de déjection d'un affluent de l'arc comme la plupart des communes de la vallée.

La situation de Villargondran offre un magnifique panorama sur la Croix des Têtes, la plus haute falaise calcaire d'Europe. Elle est intégrée à la Communauté de communes Cœur de Maurienne d'Arvan qui comprend 14 communes de fond de vallée et de montagne.

Le plan d'eau des Oudins offre une splendide panorama et un lieu de détente et de loisirs.

La baignade est surveillée durant les mois de juillet et août. Après une journée de baignade, désaltérez-vous en allant boire un verre au snack le Buddha Plage. Pour les amateurs de pêche, une zone vous est réservée pour que vous puissiez vivre votre passion dans ce lieu calme et paisible.

Chaque année, la commune entretient précieusement ses massifs aux fleurs variées et aux couleurs multiples. Le fleurissement de Villargondran compte en effet parmi les rares communes mauriennes à afficher trois fleurs sur le panneau marquant l'entrée du village.

Adeptes d'Histoire et plus particulièrement de la résistance durant la 2<sup>nd</sup> Guerre Mondiale ? Venez visiter le Musée Rosine Perrier. Ce musée qui porte le nom de sa fondatrice (professeure de Lettres, écrivaine et historienne de la Résistance) vous propose de plonger au cœur de la résistance, la déportation et le maquis en Maurienne de 1940 à 1945.

Notre commune est également reconnue pour le dynamisme de sa vie associative avec au total 11 associations (Comité des Fêtes, sport, culture, travaux manuels...). Les différents équipements communaux mis à disposition des associations offrent à toutes et tous des moyens adaptés à leurs besoins.

Pour l'année 2025 la construction d'un terrain de football synthétique sera notre projet phare et pourra permettre au dynamique Football club de Villargondran de bénéficier d'un équipement adapté au besoin.

## FOOTBALL CLUB DE VILLARGONDRAN



En octobre 1973, quelques jeunes amoureux du ballon rond se réunissent dans un coin du café Brandol au cœur du village avec l'idée de créer un club de football dans la commune. Ils vont fédérer quelques anciens afin de les épauler dans leurs démarches. En février 1974, l'association est déclarée à la sous-Préfecture de Saint Jean de Maurienne et le premier bureau est constitué avec, à la Présidence, Alexis GIACONE.

En mai l'association est née et paraît au journal officiel de la République Française et s'en suivent les démarches auprès du district de Savoie et à La Ligue Régionale de Football. Courant septembre, les travaux sommaires pour la pratique du football sont terminés la veille du 1<sup>er</sup> match qui voit l'équipe locale largement victorieuse contre l'équipe de Queige. Cette rencontre fut suivie par un nombreux public mais aussi de nombreux curieux et septiques.

50 années plus tard et avec tout ce que la vie d'un club peut comporter, victoires, défaites, titres, joies, tristesse, émotions, le FCV est toujours là et bien là. La solidarité, la convivialité, le respect et l'esprit familial de ce club en font la force.

Près de 1000 licenciés sont passés dans les rangs du FCV depuis sa création.

En 2024, le club compte 142 licenciés répartis des catégories U9 à Séniors. Le FCV affiche clairement ses ambitions sportives et fédératrices en portant un projet majeur sur l'ensemble de la vallée de la Maurienne à horizon 2030.

La création d'une entente jeunes FC Maurienne en collaboration avec les clubs voisins de St Julien Montdenis, Saint Michel et Modane est le reflet d'une communauté tournée vers l'avenir du football amateur sur notre territoire.

Cette saison qui s'achève vient également sceller la montée de nos 2 équipes Séniors en divisions supérieures ainsi que l'accession à la finale de la coupe Cortade début juin pour notre équipe fanion.

*L'implication de tous, licenciés, dirigeants, membres du bureau, sponsors, a rendu possible toutes nos espérances et avec l'envie plus forte que jamais de continuer à écrire notre belle histoire, nous serons tous réunis le 15 juin pour célébrer nos 50 ans avant de construire la saison prochaine avec une fierté immense !*

**Assemblée Générale**  
**Samedi 22 juin 2024 à 15h30**  
**A VILLARGONDRAN Salle Polyvalente**

**ORDRE DU JOUR**

**14h00**

- Accueil des clubs
- Remise des documents pour la nouvelle saison
- Règlement des cotisations District : 140 € et
- Règlement secrétariat : 195 €
- Remise des documents en vue de l'Élection du Comité de Direction période 2024/2028

**15h30**

- Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président du District
- Allocution du Président du Club de FC VILLARGONDRAN
- Allocution de Monsieur le Maire de FC VILLARGONDRAN
- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale tenue à MERCURY le 1<sup>er</sup> juillet 2023
- Approbation du compte-rendu du Secrétaire Général et des Commissions de la saison 2023/2024
- Election des membres du Comité Direction pour la période quadriennale 2024 à 2028
- Présentation du Budget Prévisionnel et des Tarifs 2024/2025
- Examen des vœux
- Résultat des Elections des membres du Comité de Direction.

**Pause de quelques minutes**

- Questions Diverses qui devront avoir été déposées par **ECRITS sur feuille à EN-TETE du club avant le 3 juin 2024**
- Prise de paroles du Président de LAURAFoot ou de son représentant et des différentes personnalités
- Remise du challenge Robert TARTARAT
- Remise des médailles de Ligue et de District
- Remise des Fanions aux clubs champions et les Ballons d'Honneur
- Allocution et Clôture de l'Assemblée Générale par le Président du District
- Vin d'honneur offert par la municipalité suivi du Repas

Vin d'honneur et repas vers 20 heures

**Présence Obligatoire des clubs**  
**Amende de 140 € en cas d'absence**

# RAPPORT du SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

## STATISTIQUES LICENCES 2023/2024

DISTRICT DE LA SAVOIE

### Statistiques par catégorie

District : DISTRICT DE LA SAVOIE					
2023		2022		2021	
<b>Libre</b>					
Senior	2660	80	2580	3	2577
Senior (0000)		-3	3	2	1
U19 - U18	484	101	383	-76	459
U17 - U16	790	56	734	144	590
U15 - U14	1076	165	911	75	836
U13 - U12	1195	166	1029	58	971
Football d'animation	3381	401	2980	82	2898
Senior F	378	68	310	8	302
U18 F - U17 F - U16 F	176	52	124	17	107
U15 F - U14 F	261	86	175	39	136
U13 F - U12 F	175	1	174	3	171
Football d'animation F	280	20	260	-48	308
<b>Total Libre</b>	<b>10856</b>		<b>9663</b>		<b>9356</b>
<b>Futsal</b>					
Senior	106	4	102	10	92
U19 - U18	8	2	6	3	3
U17 - U16	1	-3	4	-1	5
U15 - U14	15	2	13	13	
U13 - U12	22	8	14	10	4
Football d'animation	12	-5	17	6	11
Senior F	3	-1	4	4	
U15 F - U14 F		-2	2	2	
U13 F - U12 F	1	-1	2		2
Football d'animation F	2	-3	5	3	2
<b>Total Futsal</b>	<b>170</b>		<b>169</b>		<b>119</b>
<b>Foot Loisir</b>					
Foot Loisir	67	13	54	10	44
<b>Total Foot Loisir</b>	<b>67</b>		<b>54</b>		<b>44</b>
<b>Fédérale</b>					
Senior (0000)	2		2		2
<b>Total Fédérale</b>	<b>2</b>		<b>2</b>		<b>2</b>
<b>Total Pratiquants</b>	<b>11095</b>		<b>9888</b>		<b>9521</b>
<b>Volontaire</b>					
Volontaire	32	14	18	2	16
<b>Total Volontaire</b>	<b>32</b>		<b>18</b>		<b>16</b>
<b>Technique</b>					
Régionale	50	-2	52	2	50
Nationale (0000)	4	-1	5		5
<b>Total Technique</b>	<b>54</b>		<b>57</b>		<b>55</b>
<b>Educateur Fédéral</b>					
Educateur Fédéral	73	-5	78	8	70
<b>Total Educateur Fédéral</b>	<b>73</b>		<b>78</b>		<b>70</b>
<b>Animateur</b>					
Animateur	37	4	33	9	24
<b>Total Animateur</b>	<b>37</b>		<b>33</b>		<b>24</b>
<b>Dirigeant</b>					
Dirigeant	1380	144	1236	157	1079
Dirigeante	237	5	232	19	213
<b>Total Dirigeant</b>	<b>1617</b>		<b>1468</b>		<b>1292</b>
<b>Arbitre</b>					
Arbitre	158	7	151	11	140
<b>Total Arbitre</b>	<b>158</b>		<b>151</b>		<b>140</b>
<b>Ayant Droit</b>					
Ayant Droit	62	3	59	-9	68
<b>Total Ayant Droit</b>	<b>62</b>		<b>59</b>		<b>68</b>

FOOT 2000 - FFF 15/05/2024 18:39

Page 2 / 3

DISTRICT DE LA SAVOIE

### Statistiques par catégorie

<b>Total Licences</b>	<b>13128</b>		<b>11752</b>		<b>11186</b>
-----------------------	--------------	--	--------------	--	--------------

Le nombre de licenciés du District est de 13128, soit une augmentation de 1376 licences, soit 10,5% par rapport à la saison précédente

Denis CRESTÉE.

---

# RAPPORT de la COMMISSION TECHNIQUE

---

## Bilan 2023/2024

La Commission Technique de Savoie est composée de 24 membres issus des clubs du département. Elle accompagne les 3 salariés du District : 2 Conseillers Technique Départementaux : Julien TRANCHANT, Edouard FROGER et un Educateur Technique, Damien BILLIET.

Tous les dossiers suivants ont été accompagnés et animés par les salariés du District et le soutien inconditionnel des membres de la CT 73 :

### **LES LABELS FEDERAUX (jeunes et féminines) :**

---

7 clubs en démarche dans le Label Jeunes FFF Crédit Agricole et Label Jeunes Féminines :

US LA RAVOIRE – ES TARENTEISE – AS UGINE – ES DRUMETTAZ-MOUXY – FC CHAMBOTTE – US LA MOTTE SERVOLEX – CHAMBERY SF

7 clubs en suivi, qui ont déjà obtenus l'un des labels fédéraux sur les saisons précédentes :

ST PIERRE SPORT – FC LAISSAUD – US CHARTREUSE GUIERS – UO ALBERTVILLE – GROUPEMENT AVANT PAYS SAVOYARD – MONTMELIAN AF – EF CHAUTAGNE

### **ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS :**

---

2 clubs (CHAMBERY SPORT 73 – MARTHOD SPORT) ont été accompagnés par un technicien du District pour répondre à des problématiques de catégories et d'organisation de séances. Selon les besoins, des observations de séances et des réunions ont été mises en place.

### **LES FORMATIONS :**

---

Total Educateurs/éducatrices formé(e)s : 114 stagiaires

CFI U6 / U9 : 2 sessions (23 stagiaires en tout)

CFI U6 / U9 Mineurs : 2 sessions (26 stagiaires)

CFI U10 / U13 : 2 sessions (28 stagiaires en tout)

CFI U14 / U19 : 1 session (12 stagiaires)

CFI Seniors : 1 session (11 stagiaires)

CFI Projet Club : 1 session (8 stagiaires)

CFI Gardien de but : 1 session (6 stagiaires)

Journées Complémentaires équivalence DF : 1 session (15 stagiaires savoyards sur les 45 stagiaires présents)

### **LES CERTIFICATIONS :**

---

CFF 1 : 2 sessions (7 stagiaires)

CFF 2 : 2 sessions (8 stagiaires)

CFF 3 : 2 sessions (7 stagiaires)

CFF 4 : 1 session (5 stagiaires)

## **LE PARCOURS DE PERFORMANCE FEDERAL :**

---

### **Perfectionnement des garçons :**

**U12 :** 7 rassemblements avec environ 60 joueurs sur 2 secteurs

**U13 :** 7 rassemblements avec environ 90 joueurs sur 2 secteurs (4 rassemblements de secteur + 3 perfectionnements)

**U14 :** 11 rassemblements avec environ 110 joueurs observés sur 2 niveaux (à la clé 1 rassemblement régional avec la sélection U14 de Savoie)

**U15 :** 7 rassemblements avec environ 60 joueurs observés (notamment 1 stage de 3 jours et la CID U15 à Tola Vologe sur 3 jours)

**U16 :** 4 rassemblements avec environ 60 joueurs observés (dont 1 rassemblement régional avec la sélection U16 de Savoie)

### **Perfectionnement des féminines :**

**U13F :** 6 rassemblements afin d'observer environ 30 joueuses : finalité RID U13 (vacances de février)

**U14F :** 6 rassemblements afin d'observer environ 30 joueuses : finalité RID à Vichy : 14 joueuses retenues

**U15F :** 5 rassemblements afin d'observer environ 30 joueuses : finalité RID à Tola Vologe : 14 joueuses retenues

**U16F/U17F :** 5 rassemblements afin d'observer environ 35 joueuses : finalité triangulaire 73/01/74

### **Perfectionnement des gardiens de but :**

**U13/U14/U15 :** 14 gardiens de but suivis sur 7 dates tout au long de la saison (2 secteurs)

### **Perfectionnement des garçons en Futsal :**

**U15 :** 3 tours de détections organisés. 50 joueurs convoqués au départ (2 secteurs) pour constituer une sélection de 12 joueurs afin de réaliser un match de préparation (vs le 38). Finalité : une RID Futsal U15 à Feurs.

## **LES ACTIONS DE PROMOTION DU FOOTBALL FEMININ :**

---

Rentrée du Foot Féminin : 150 joueuses présentes de U8F à U15F, à Chambéry

Les Centre d'Animation Féminin (CAF) : 5 dates avec environ 120 joueuses participantes (U8F – U11F)

La journée départementale du Football Féminin : 6 équipes U9F et 12 équipes U12F, soit 100 joueuses, à LA ROCHETTE.

## **LES CLASSES A HORAIRES AMENAGES :**

---

**15 collèges** à horaires aménagés

1 rencontre 6<sup>ème</sup>/5<sup>ème</sup> au mois d'octobre : 19 équipes Foot à 8, à La Motte Servolex

1 réunion des responsables de classe foot : 15 intervenants présents pour un temps en salle et un temps terrain

1 rencontre 6<sup>ème</sup>/5<sup>ème</sup> « Futsal », au mois de janvier avec 12 équipes sur 2 sites (St Jean de Maurienne et La Motte)

1 rencontre 4<sup>ème</sup>/3<sup>ème</sup> au mois de mai : 10 équipes Foot à 11, à Albertville

**3 lycées** à horaires aménagés :

2 sections masculines (Louis Armand – Chambéry et St Exupéry – Bourg st Maurice)

1 section féminine (Monge – Chambéry)

## **LE PROGRAMME EDUCATIF FEDERAL :**

---

18 clubs inscrits sur la nouvelle plateforme PEF

16 clubs actifs (au moins 1 action réalisée)

75 actions réalisées par ces 14 clubs sur la saison. Soit le double par rapport à la saison 2022 / 2023.



Le club de l'EF CHAUTAGNE a été désigné lauréat départemental du Challenge National PEF, cette saison, et succède au club du FC LAISSAUD.

D'autres clubs se sont montrés actifs et impliqués cette saison, pour exemple le club de US LA RAVOIRE et l'US DRUMETTAZ.

Nouvel évènement créé : la « Faites du PEF ! ». 1 équipe U11 de chaque club actif dans le PEF est convoqué le mercredi 19 juin 2024 à ALBERTVILLE afin de mêler des temps de match et des temps d'ateliers éducatives sur différents domaines tel que le handicap, l'environnement ou encore l'arbitrage.

**La Commission Technique et les salariés du District (techniciens et administratifs) remercient chaleureusement tous les clubs, les mairies et les interlocuteurs (élus, dirigeants, éducateurs) qui ont contribué de près ou de loin au bon fonctionnement des actions techniques (mise à disposition des installations, des terrains, des groupes de jeunes, etc ...).**

**Julien TRANCHANT, C.T.D PPF  
Edouard FROGER, C.T.D BAP  
Damien BILLIET ETD**

---

## **RAPPORT de la COMMISSION SPORTIVE FÉMININES, FUTSAL, JEUNES et SENIORS Saison 2023/2024**

---

La saison s'est globalement bien déroulée que ce soit en football d'animation ou de compétition malgré les problèmes techniques informatiques qui ont ponctué régulièrement la saison. Nous remercions l'ensemble des clubs qui ont œuvré pour que les rencontres puissent se dérouler dans les meilleures conditions possibles, alors que de nombreux championnats ont été impactés par ces dysfonctionnements informatiques liés à la mise en place d'un nouveau logiciel de gestion des compétitions au niveau de la Fédération.

Nous sommes désolés pour ces erreurs techniques, néanmoins ces difficultés étaient indépendantes de la volonté de la commission sportive du District qui a subi également de graves problèmes pour confectionner les différents championnats.

De ce fait, la commission sportive, dans son ensemble, a essayé d'être le plus souple possible avec les clubs tout en respectant les règlements sportifs.

Nous remercions bien sûr la commission des arbitres, les techniciens et les secrétaires du district pour leur engagement au quotidien tout au long de la saison qui ont contribué à la meilleure organisation de nos championnats et de nos plateaux.

**Le Président de la Commission Sportive  
Féminines, Futsal, Jeunes et Seniors  
Christophe VALENTINO**

---

# RAPPORT de la COMMISSION SPORTIVE SENIORS

---

## RAPPORT DE LA COMMISSION SPORTIVE SENIORS :

Cette saison 2023-2024 s'est plutôt bien déroulée dans l'ensemble au niveau des championnats District séniors.

La commission regrette néanmoins le manque de tolérance de certains clubs et/ou dirigeant(e)s, notamment sur les délais de prévenance lors de modifications quelconques (date, lieu, horaire, etc...), et l'application des règlements, plus particulièrement lors de report et/ou inversion de rencontre (surtout sur le sujet et la notion de "terrain impraticable").

A contrario, nous remercions grandement les clubs qui ont fait des efforts de trouver des solutions pour que les rencontres puissent se dérouler normalement et permettre ainsi le bon déroulement des rencontres et de leur championnat respectif.

Nous félicitons les clubs du FC Mercury (champion de D1) et de l'US Pont de Beauvoisin pour leur accession au niveau régional (R3), du FC Laissaud champion de D2, du CA Yenne et FC Villargondran (champions de D3), du HFC Chambéry et FC La Rochette (champions de D4) et du CA Yenne (2) et AS Haute Combe de Savoie (2) (champion de D5).

Au moment de la rédaction de ce rapport, nous sommes encore dans l'attente de la fin des championnats Régionaux qui devraient se conclure par la descente de plusieurs équipes savoyardes dans notre District la saison prochaine.

À noter que cette saison, il y a eu 14 forfaits sur 750 matchs joués, 23 dossiers ont été traités par la commission des règlements pour homologation, 3 rencontres arrêtées et 1 match réalisé à huit clos. Au niveau de la discipline, beaucoup de cartons ont été enregistrés : 2 251 cartons jaunes et 162 rouges.

À la trêve, 36 rencontres ont dû être reprogrammées ; ce qui a été relativement facile à gérer au printemps puisque la météo a été favorable.

La commission sportive remercie les 81 clubs qui ont terminé le championnat, les bénévoles du district des différentes commissions, les arbitres et leur commission, les secrétaires du district (Christelle et Aurore) pour leur sérieux, leur dévouement, leur réactivité leur écoute et leur précieuse aide au quotidien.

**La commission sportive Séniors**  
**Sauveur MICALLEF**  
**Cédric YSARD**

## CATÉGORIE – U20

La commission regrette les 2 forfaits généraux et les 6 forfaits journées pour cette poule qui avait bien démarrée mais suite à divers problèmes a été amputée de 4 journées POUR LES AUTRES ÉQUIPES suite à ces forfaits, la commission remercie les équipes qui sont allés au bout du championnat avec l'espoir de voir une nouvelle poule pour le championnat 2024/2025.

**Le responsable U 20**  
**Mr HANS ALAIN**

---

## RAPPORT de la COMMISSION des JEUNES

---

### CATÉGORIE U6/U7

Depuis quelques saisons, maintenant 2 à 3 dates sont proposées aux clubs pour rentrer progressivement dans la saison, au mois de septembre. Les rentrées du Foot sont une réussite sur l'ensemble des catégories du Football Animation. Cette saison, les clubs ont pu se familiariser avec le F.A.L. (Foot Animation Loisir) pour faciliter le suivi et la gestion de la pratique (plateforme numérique pour déposer les documents administratifs, feuilles de plateaux et feuilles d'effectifs). Une véritable mise en route est programmée pour la saison 2024/25. Il y a encore du travail pour harmoniser les procédures, mais plus de 60 % des clubs ont été plutôt rigoureux sur la seconde phase.

Le gros point noir de la saison des U6/U7 est lié à la non mise en place des « Défis Foot » par les clubs, au détriment des jeunes. Trop de clubs « accueil » ne mettent pas en place volontairement les « Défis Foot », ce qui ne va pas dans l'intérêt de la pratique et du plaisir des enfants (organisation et philosophie nationale). 144 équipes étaient engagées cette saison, ce qui représente un fort volume en comparaison des années précédentes.

Cette saison, les voyants sont passés à l'orange : beaucoup d'équipes ne se présentent pas sur les plateaux et mettent à mal l'organisation et la dynamique des plateaux. En anticipation, pour la saison prochaine, les plateaux U6 et U7 seront très certainement différenciés, afin de relancer une nouvelle dynamique sur les plateaux (nombre d'équipes participantes, variété des oppositions, etc ...). On ne peut pas avoir un plateau à 6 équipes sur la catégorie U6 ou U7 qui se transforme (en raison des forfaits) en un plateau à 3 ou 4 équipes.

Les clubs doivent prendre conscience que ce public demande un suivi et un accompagnement particulier, tout au long de la saison. Les calendriers sont fixés dès le mois de juillet précédent la saison. Il va être nécessaire d'identifier des profils d'éducateurs ou de parents qui peuvent répondre aux besoins de ces jeunes joueurs/joueuses (le plaisir de l'enfant doit être au centre de tout).

**Le responsable de la catégorie U6/U7**  
**Edouard FROGER**

### CATÉGORIE U8/U9

En début de saison, avec les rentrées du Foot, le District de Savoie a proposé une pratique anticipée sur le mois de septembre qui a été très appréciée par les clubs. L'organisation des plateaux a été moins difficile à mettre en place, par la suite.

En comparaison avec la saison 2022-2023, le nombre d'équipes participantes a augmenté de plus de trente équipes. Cette saison, 163 équipes se sont engagées, réparties sur 3 secteurs géographiques : secteur ouest, bassin chambérien, secteur est (Tarentaise et Maurienne).

Les plateaux se sont globalement bien déroulés, avec toutefois des retours négatifs des clubs. Certains clubs engagés n'ont pas fait le nécessaire pour participer au maximum de plateaux, qui plus est, sans prévenir les clubs organisateurs de leur absence. La mise en place du F.A.L. a été globalement bien accueillie par les clubs. Attention, certains clubs ne sont pas assez rigoureux au niveau administratif (feuille d'effectifs notamment).

**Le responsable de la Catégorie**  
**U8/U9 Hernani SOARES.**

## CATÉGORIE – U11

Les plateaux « rentrée du foot » en septembre ont rencontré un vrai succès, l'occasion pour chacun de venir tester un niveau de pratique et de s'ajuster au mieux au niveau des engagements d'équipe.

118 équipes engagées sur la phase d'automne  
124 équipes engagées sur la phase de printemps.

### 3 niveaux de pratique :

D1 : 17 équipes en automne / 22 équipes au printemps  
D2 : 47 équipes en automne / 48 équipes au printemps  
D3 : 54 équipes en automne / 54 équipes au printemps

Cette saison encore, les clubs ont joué le jeu pour augmenter le nombre d'équipes en D1 sur la phase de printemps. Comme la saison dernière, élargissement des déplacements des clubs en D2 – D3 (notamment bassin aixois / chambériens et avant pays savoyards) pour permettre de varier les adversaires.

### 2 nouveautés cette saison :

- la généralisation des plateaux à 8 équipes pour permettre à chacun d'avoir une rotation de repos entre ses 2 matchs et de répondre à la problématique du manque de terrain le samedi matin pour les pratiques en U9 et U11
- la mise en place du FAL qui permet la centralisation de la pratique (consultation des plateaux et retours des documents) dans un seul logiciel.

Les clubs doivent être plus rigoureux dans le retour des documents mais globalement c'est une réussite pour sa 1ère saison. Merci à vous car vous êtes acteur de ce changement.

Comme la saison dernière, des journées supplémentaires ont été proposées notamment pendant les tours de coupe pour permettre à tous de jouer.

Remerciements une nouvelle fois au Crédit Agricole pour l'opération de dotations de maillots à 16 clubs.

Bonnes vacances à tous.

**Le responsable de la Catégorie U11**  
**Fabien FONTAINE**

## CATÉGORIE – U13

### **Activités : Saison 2023-2024**

Pour permettre aux Clubs de pouvoir évaluer le niveau de leurs équipes U13, la Commission Technique du District proposa de reprendre une activité par des matchs amicaux,

\* **Entre le 09 septembre et le 23 septembre 2023.**

Suite à cette période, les Clubs ont engagé officiellement leurs équipes, pour le championnat d'automne, en indiquant leurs choix de niveau d'évolution : D1A et D1B, D2 et D3

La poule D1-A, permettra aux 3 premiers de participer au critérium régional U13, au printemps 2024. (Suivant les critères de la LAuRAFOOT)

### **Pour la reprise du championnat :**

Inscription à faire pour le **lundi 10 septembre 2023**, dernier délai, pour permettre la confection des poules et des



**Critérium U 13 Régional LAURAFoot** : les clubs pouvant participer à cette compétition sont inscrits pour cette phase d'automne dans la poule D1 A. La Ligue autorise la participation de 3 Clubs pour le District de Savoie. Les 3 premiers du classement de la poule D1 A, ont la possibilité de participer à cette compétition inter- district. A la fin du Championnat d'automne, les Clubs volontaires retenus sont :

- 1/ **US. LA MOTTE SERVOLEX**
- 2/ **CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL**
- 3/ **FC NIVOLET**

**CHAMPIONNAT** : Printemps : 400 matchs programmés

Championnat du 16 mars au 01 juin 2024

- 18 journées jouables dont : 3 journées de Coupe  
Dont, 1 journée Coupe + Championnat
- 8 journées de Championnat
- 7 journées pour matchs remis

**REMARQUES** :

- 8 journées de Championnat programmées (dont 1 journée est jumelée avec la Coupe Pitch le 06 avril 2024)
- 2 journées sensibles pendant les 2 samedis des vacances de Pâques (beaucoup de matchs de Championnat remis par manque d'effectif), ainsi que pendant le mois de mai avec tous les ponts et jours fériés.

**CONSTAT** : Ne pas mettre de matchs de Championnat pendant les vacances scolaires (surtout à Pâques) mais plutôt des matchs de Coupe (plus faciles à gérer pour les clubs avec leur effectif)

**Le responsable de la Catégorie U13**  
**Hugues DIETZ**

## **CATÉGORIE – U15**

**CHAMPIONNAT AUTOMNE** :

La commission a subi un dysfonctionnement informatique lors des engagements. Elle a fait de son mieux pour la réalisation des Poules suivant les desideratas reçus.

De plus elle passe en dernier, priorité aux féminines qui jouent aussi le dimanche matin. Organisation de championnat en cinq Poules avec quarante-cinq équipes.

**CHAMPIONNAT PRINTEMPS** :

45 équipes ont démarré cette deuxième phase avec toujours pour la commission, beaucoup de difficultés pour réaliser un calendrier homogène qui a donné une satisfaction à tous, surtout en aller-retour sur les cinq Poules de D 3. A l'heure où la commission imprime son compte rendu à 3 journées de la fin, trois clubs de D 1 jouent très serré pour le titre et la montée en Ligue.

Passer un agréable été, bonnes vacances et à la saison prochaine

**Le Responsable de la Catégorie U15**  
**Gilles HUNSTEDT.**

## **CATÉGORIE – U17**

Voilà le championnat de printemps se termine avec cette saison 33 équipes et beaucoup de bugs informatiques.

Cela a perturbé les calendriers plusieurs fois et je vous prie de nous excuser même si ce n'était pas de notre fait

Je vous remercie d'avoir joué le jeu.

Mon regret est l'abandon de l'équipe d'AIX 2 au cours du championnat de printemps.

Rendez-vous en septembre, je vous souhaite de passer de bonnes vacances.

**La Responsable de la Catégorie U17  
Martine LECHALARD.**



---

## RAPPORT de la COMMISSION FUTSAL 2023/2024

---

Championnat bi-départemental 73 et 74 7 formations au départ de ce championnat avec 3 équipes du District HAUTE SAVOIE PAYS DE GEX et 4 du District de SAVOIE. Rencontres en championnat aller-retour, les 4 premiers au classement jouant les Play off. Le Futsal Bourget United se classe premier dans la poule haute alors que l'US CHARTREUSE GUIERS avait survolé la première partie de championnat.

### Coupe de Savoie FUTSAL

Cette année, 7 catégories se disputaient les coupes de Savoie Futsal qui se déroulent entre le 1er janvier et le 28 février.

#### Séniors masculins

La coupe Futsal ouvert aux clubs qui pratiquent dans le championnat Futsal 73 et 74 et aux clubs libres Savoyards comptait 10 inscrits. Après 4 tours de compétition, c'est une très belle finale que le FUTSAL BOURGET UNITED et l'U S CHARTREUSE GUIERS ont disputé. 4 partout en fin de temps réglementaire, prolongations puis tirs au but pour voir l'U S CHARTREUSE GUIERS venir à bout du FBU.

#### Séniors féminins Challenge Carole BOUVIER

10 équipes engagées dans cette coupe de Savoie Futsal avec 3 tours sous forme de plateaux de 4 équipes puis 2 plateaux de 3 formations pour arriver à la finale du 25 février 2024 à UGINE. L'Entente PORTUGAIS CROIX ROUGE/ LE BOURGET se retrouvait une nouvelle fois en finale opposée au FC CHAMBOTTE. L'entente, comme la saison dernière, ratait son dernier match et la très belle équipe de CHAMBOTTE dominait sans partage cette rencontre et s'imposait largement. Très belle coupe de Savoie Futsal. A noter que le FC CHAMBOTTE à porter haut les couleurs de la Savoie au Challenge de France, ratant la finale régionale de peu.

#### Coupe U 20

4 formations dans cette catégorie avec une finale GAPS contre AIX FC remportée par le groupement.

#### Coupe U17

13 équipes engagées dans cette catégorie avec des rencontres à élimination directe. L'US CHARTREUSE GUIERS voyait ses espoirs s'élever en finale face à la formation de l'AS HAUTE COMBE DE SAVOIE qui s'imposait 4 à 2. Cette formation a représenté la Savoie au Challenge de France FUTSAL U 18 avec le FC NIVOLET. En finale Régionale, les savoyards se sont classés 3ème et 1er. Le FC NIVOLET réalisant un véritable exploit en ne s'inclinant qu'en demi-finale nationale contre un club de Toulouse.

#### Coupe U15

17 formations ont participé à cette compétition sous forme de plateaux. L'U S CHARTREUSE GUIERS et le F C LA ROCHETTE se hissaient en finale après 4 tours de compétition. Finale dominée par l'USCG qui battait les Rochettois sur le score de 7 à 3.

Coupe U 15 FILLES

Très belle compétition pour cette catégorie, 10 équipes engagées sous forme de plateaux puis une finale à UGINE qui opposait le F C NIVOLET à l'US LA MOTTE SERVOLEX. Très belle finale qui voyait, comme la saison passée, LA MOTTE s'imposer sur le score de 6 à 4.

### **Coupe U 13**

22 équipes au début de la compétition, 4 tours réalisés sous forme de plateaux pour voir se qualifier pour la finale d'UGINE, les formations du GAPS et de HAUTE COMBE DE SAVOIE. Superbe finale qui voyait le Groupement de l'Avant Pays Savoyard s'imposer aux tirs au but après avoir été tenu en échec 1 à 1 lors du temps réglementaire.

Ce sont donc près de 90 équipes qui ont participé à ces coupes pour l'édition 2024

**Le Responsable FUTSAL Seniors,  
Jacky GACHET.**

---

# RAPPORT de la COMMISSION FÉMININE

---

## RAPPORT de la COMMISSION FÉMININE SAISON 23/24

### **Championnat**

11 Formations ont évolué dans le championnat de Savoie féminine à 8. L'ENTENTE PORTUGAIS DE LA CROIX ROUGE de Chambéry/ Le Bourget du Lac termine champion. Après avoir tutoyé le titre ces dernières années, les féminines de l'entente décroche le graal. L U S DOMESSIN, pour sa première saison, prend une place d'honneur. L'E F CHAUTAGNE a joué la première place très longtemps, ne décrochant au classement qu'en fin de championnat.

### **Coupe de Savoie Trophée 73**

10 Formations engagées, avec, en demi-finale, des oppositions entre l'Ent GFVD 2 et l'Ent APCR/ESB ainsi l'US DOMESSIN qui recevait l'US ST REMY. Ces derniers s'inclinaient aux tirs au but alors que GFVD 2 s'imposait mais une réserve déposée et validée envoyait l'APCR/ESB pour une nouvelle finale qui voyait DOMESSIN s'imposer 3 à 2 et inscrire son nom au palmarès de l'épreuve pour sa première participation.

### **Coupe de Savoie Féminine Futsal Challenge Carole BOUVIER**

13 équipes engagées dans cette coupe de Savoie Futsal avec 3 tours sous forme de plateaux de 4 ou 5 équipes puis 2 plateaux de 3 formations pour arriver à la finale du 25 février 2024 à UGINE. L'entente PORTUGAIS CROIX ROUGE/ LE BOURGET se retrouvait une nouvelle fois en finale opposée au FC CHAMBOTTE. L'entente pouvait penser que son heure en Coupe de Savoie était arrivée mais, comme la saison dernière, la dernière marche était trop haute et le FC CHAMBOTTE sortait brillant vainqueur de la confrontation jouée avec un excellent état d'esprit.

**Le Responsable de la Commission Féminine,  
Jacky GACHET**

---

# RAPPORT de la COMMISSION des COUPES

---

## PALMARES DES COUPES DE SAVOIE 2024

---

Coupe CREDIT AGRICOLE U11	FC NIVOLET
Coupe A SERALINI U13	LA BATHIE-QUEIGE
Coupe P. PIGNIER U13	AIX FC
Coupe Nationale U13 Pitch :	
. Vainqueur départemental Garçons	CHAMBERY SAVOIE FOOT
. Vainqueur départemental Filles	CHAMBERY SAVOIE FOOT
Coupe du PRESIDENT U15 à 8	En attente
Coupe CLARET U15	En attente
Coupe TRONCY U17	En attente
Coupe TRIQUET U20	A ce jour GJ LA SAVOYARDE
Coupe Féminines « TROPHEE 73 »	DOMESSIN
Coupe RAFFIN	FC MERCURY
Coupe CORTADE	FC CHAUTAGNE

La commission des Coupes et le Comité Directeur du District félicitent les vainqueurs des Coupes de Savoie ainsi que les clubs qui ont organisés ces finales en l'occurrence :

**ENT.S DRUMETTAZ MOUXY, FC ST JULIEN MONT DENIS, MONTMELIAN A et FC BELLE ETOILE MERCURY**

La commission remercie Julien TRANCHANT, Edouard FROGER et Damien BILLIET techniciens du district pour leur implication sur les Coupes PITCH U13, PIGNIER et SERALINI ainsi que la Coupe U11 Crédit Agricole. Sans oublier les membres de la commission Maurice BILLAUD et Ghislaine RAYNAL et nos secrétaires.

Je voudrais aussi remercier les membres du District qui se sont déplacés sur les Finales pour apporter leur aide précieuse.

Et bien sûr nos arbitres et délégués pour leur très bonne prestation.

Un grand merci à SPORT 2000 et JP CREATION pour leur partenariat sur les tenues portées par nos joueurs, joueuses et arbitres lors des finales et qui ont été très content de cette dotation.

**Petits points noirs pour cette édition 2023-2024 :**

Pas de Finale U20 TRIQUET suite à la décision de la commission de discipline concernant une rencontre des ½ finale donnant match perdu aux deux équipes.

Incident de fin de match concernant la Finale de la Coupe CORTADE par des pseudo-supporters .....

Et pour finir un grand merci aux parents, clubs avec de vrai supporters pour leurs esprits conviviaux et festifs lors de ces finales.

---

## RAPPORT de la COMMISSION des DÉLÉGATIONS

---

36 demandes cette saison, en très forte augmentation par rapport à la saison dernière :

- 22 émanant des clubs
- 14 émanant de la Commission de Discipline et district

Si sur le plan relationnel, une rencontre peut vous sembler difficile, n'hésitez pas à faire appel à la Commission elle essaiera de satisfaire au mieux vos demandes malgré un effectif en baisse.

**Mais prenez bonne note que votre demande doit arriver au District le lundi précédent votre rencontre. Ce délai dépassé votre demande ne sera pas prise en compte.  
De plus elles doivent venir de vos messageries club uniquement avec les informations suivantes :  
Date ; Rencontre ; Catégorie ; Poule ; Numéro de rencontre**

### A noter :

**La commission déplore que des clubs demandant des délégués pour des rencontres fassent forfait sans en avertir celle-ci assez tôt. Ces délégués auraient pu être désignés sur d'autre rencontre.**

Une formation complémentaire sera faite aux délégués dès la saison prochaine pour améliorer et faciliter encore plus les relations entre le club et tous les officiels.

Merci à toutes et à tous les délégués de District ou de Ligue qui ont rempli leur mission avec sérieux cette saison.

**Le Président de la Commission Délégation,  
Jérôme SPADA**

---

## RAPPORT de la COMMISSION FMI

---

J'ai le plaisir de vous présenter le compte-rendu de la saison 2023/2024

*Je remercie les clubs et les arbitres qui ont fait le maximum pour que la FMI fonctionne le plus possible malgré quelques difficultés rencontrées.*

*Sachez que l'utilisation la FMI facilite énormément le travail des différentes commissions qui sont amenées à travailler sur les feuilles de matchs que ce soit les commissions de discipline, des règlements, des arbitres voire d'autres et que la lecture des feuilles manuscrites est parfois compliquée.*

*Des formations ont été proposées au cours de la saison pour permettre à de nouveaux intervenants mais une nouvelle fois cette année peu de succès.*

*Nous avons participé aux sessions de formation pour les nouveaux arbitres de cette saison.*

*Je remercie Jérôme SPADA et Daniel DESMARIEUX ainsi que les membres de la commission des arbitres et les observateurs qui ont aussi apporté leur soutien aux arbitres.*

*Il a été mis en place une fiche de remontée d'incidents qui, malgré les nombreux rappels n'a pas toujours été utilisée, ce qui est dommageable.*

*Il en est de même pour la remontée du match à partir de la tablette avant le soir 20h, laquelle n'a pas toujours été faite.*

*Restent quelques points d'attention :*

*Intervenants ne connaissant pas leurs identifiants ou ne se souvenant plus des mots de passe.*

*ATTENTION AU DÉBUT DE SAISON à BIEN REPAREMETRER LES INTERVENANTS.*

*Encore quelques contrôles par les clubs pas toujours réalisés avant signature fin de match ce qui*

*entraîne des rectifications postérieures.,*

*Non récupération des matchs le matin du match par l'équipe recevant qui entraîne des anomalies, voire des retards du coup d'envoi.*

*FMI non faites lors de matchs non joués (forfait ou match remis)*

*État des tablettes qui rendent l'utilisation de cette dernière particulièrement compliquée*

*Je profite de cela pour à nouveau indiquer que le district n'a plus de tablettes à fournir et qu'il faut s'en procurer en respectant les contraintes largement données*

*Malgré ces quelques points particuliers, le bilan final est très positif et la plus grande majorité des matchs a été gérée par la FMI.*

**Le Responsable de la Commission FMI  
Patrick JANET**

---

## RAPPORT de la COMMISSION LABEL

---

Cette saison, la commission a accompagné 6 clubs en démarche :

- 3 en renouvellement : US LA MOTTE SERVOLEX, FC CHAMBOTTE et ES DRUMETTAZ MOUXY
- 3 clubs non labellisés la saison dernière : ES TARENTOISE, US LA RAVOIRE et AS UGINE

Une réunion de début de saison au district, 2 réunions dans les clubs et des visites de séances ont été effectuées par les techniciens accompagnés des membres de la Commission label.

L'ensemble de ces clubs sont également engagés dans le label École Féminine de Football.

La commission a également effectué 2 remises de label jeune FFF Crédit Agricole : FC LAISSAUD et ST PIERRE SPORT FOOTBALL

Félicitations aux clubs pour l'engagement dans la démarche et le travail fourni tout au long de la saison.

Remerciements à Julien TRANCHANT, Édouard FROGER et Damien BILLIET pour leur travail et aux membres de la Commission pour leur implication.

**Le Responsable de la Commission LABEL**  
**Fabien FONTAINE.**

---

# RAPPORT de la COMMISSION de DISCIPLINE

---

## BILAN SAISON 2023/2024

La huitième saison de la commission de discipline du District de Savoie Football s'achève.

Cette commission composée de 9 membres a œuvré cette année dans une salle éloignée des outils indispensables pour un bon fonctionnement :

- Notamment une Imprimante.

Il faut Réfléchir à un stockage informatique car trop de papiers circulent.

Il y a eu aussi des soucis de transmissions de dossiers et de rapports vers la discipline, que nous ne sommes pas arrivés à solutionner.

La commission étant opérationnelle aux alentours de 17h, il ne fut pas rare de finir nos dossiers à 23h.

Cette année encore nous avons appliqué les barèmes de référence augmentant des peines concernant les actes de violence voulue par la FFF dans ses statuts et règlements 2023/2024.

**En effet, le barème de référence disciplinaire actualisé en 2023/2024 va dans le sens des statuts aggravés existant déjà dans la plupart des ligues et district.**

**Il y est réaffirmé la volonté de lutter contre les actes qui nuisent aux valeurs du football, par l'augmentation de certaines sanctions de référence pour les infractions les plus graves à l'encontre des officiels**

La commission de discipline s'attache à maintenir une certaine cohérence, dans le prononcé des sanctions, même si tous les cas diffèrent, nous essayons de garder une homogénéité pour les sanctions infligées dans des cas similaires et d'appliquer le barème de référence, en fonction des circonstances atténuantes ou aggravantes.

Au sein de la commission, les débats sont animés, parfois un peu long, les prononcés le sont à la majorité des présents, aucune décision n'est unilatérale.

Nous rappelons également car certains ne sont pas ou peu informés, que lors d'une convocation à audition, les présidents de club sont convoqués de droit, sans invitation personnelle.

Nous avons sollicité l'instructeur indépendant à 6 reprises.

### Les cartons

- Jaunes pour la saison écoulée sont au nombre de **3526 (Saison 2022/2023 :3170)** en augmentation
- Rouges, ils sont au nombre de **320 (saison 2022/2023 : 335)** en régression

### Les sanctions

#### **2023/2024**

#### **sanctions 2022/2023**

- 5 matchs sont au nombre de :	<b>11</b>	<b>11</b>
- 6 matchs sont au nombre de :	<b>8</b>	<b>14</b>
- 7 matchs sont au nombre de :	<b>3</b>	<b>9</b>
- 8 matchs sont au nombre de :	<b>0</b>	<b>3</b>
- 10 matchs sont au nombre de :	<b>1</b>	<b>2</b>
- 12 matchs sont au nombre de :	<b>1</b>	<b>1</b>
- 15 matchs sont au nombre de :	<b>0</b>	<b>0</b>
- De 1 mois à 15 mois sont au nombre de :	<b>1</b>	<b>6</b>
- De 1 an à 5 ans sont au nombre de :	<b>1</b>	<b>2</b>
- Matchs arrêtés sont au nombre de :	<b>5</b>	<b>4</b>



*Nous constatons également qu'il y a **13 dossiers de cartons rouges sans rapport d'arbitre**, ce qui entraîne des sanctions a minima pour les personnes incriminées, ce qui est injuste vis-à-vis des personnes dont les arbitres ont fait correctement leurs rapports.*

*Il est stipulé avant de signer sur la tablette, il y a un onglet obligatoire à valider : **« Avoir pris connaissance »**  
C'est pour cela que nous rappelons aux capitaines d'équipes et aux dirigeants qu'ils doivent impérativement vérifier les faits de jeux sur la tablette après un match avant de la signer et éventuellement de faire rectifier par l'arbitre les erreurs qu'ils auraient constatées.*

*Nous rappelons aussi que notre rôle n'est pas seulement de sanctionner, mais également de renseigner et conseiller les clubs, n'hésitez pas à nous contacter si vous rencontrez des difficultés ou des besoins d'explications concernant les dossiers.*

*Les rapports sont consultables **le lundi à partir de 18h00** au District de Savoie en présence d'un membre de la commission de discipline.*

*Je finirais ce bilan de fin de saison en remerciant les membres de la commission de discipline pour leur dévouement, leur sérieux et leur engagement tout au long de la saison.*

**Le Président de la Commission de Discipline  
Pascal ELHOMBRE.**

## RAPPORT de la COMMISSION des RÈGLEMENTS

J'ai le plaisir de vous présenter le compte-rendu de la saison 2023/2024.

La commission des règlements s'est réunie 20 fois au cours de la saison pour statuer sur les différents entre club, en fonction des Règlements en vigueur et elle n'a fait que les appliquer.

Voici le détail des 34 dossiers :

Compétitions	Réserves avant match	Réclamation après match	Evocation
<b><u>Championnats :</u></b>			
Seniors	11	6	5
Jeunes	6	-	1
Féminines	-	1	-
Futsal	-	-	-
<b><u>Coupes :</u></b>			
Seniors	1	-	-
Jeunes	-	2	-
Féminines	-	1	-
Futsal	-	-	-
<b><u>TOTAL</u></b>	18	10	6
<b><u>Décisions prises :</u></b>			
Réclamations rejetées	5		
Résultats confirmés	14		
Matches perdus par pénalité	15 (dont 8 par participation d'un joueur suspendu)		
<b><u>TOTAL</u></b>	34		

Le Président de la Commission des Règlements,  
René SAILÉ

---

## **RAPPORT de la COMMISSION d'APPEL**

---

### **APPEL REGLEMENTAIRE**

6 dossiers : même nombre que la saison passée ; 3 dossiers confirmés ; 3 dossiers infirmés

### **APPEL DISCIPLINAIRE**

5 dossiers ; 4 de moins que la saison passée ; 5 dossiers infirmés

Un grand merci aux membres des deux commissions pour leurs implications

**Le Président de la Commission d'Appel  
Maurice BILLAUD**

---

# RAPPORT de la COMMISSION des ARBITRES

---

## Compte rendu d'exercice Saison 2023/2024

Sur un plan quantitatif : Nous sommes aujourd'hui à 154 arbitres savoyards. Ce chiffre nous l'espérons restera fixe la saison prochaine. Dont 26 candidats arbitre reçus lors des formations initiales d'arbitrage effectuées cette saison. Ce qui reflète une bonne performance des clubs qui effectuent un bon travail de recrutement, reste la fidélisation qui n'est pas le plus simple à réaliser.

Sur le plan qualitatif : Aujourd'hui le travail commence à payer et les chiffres le démontrent nous avons mis l'accent sur la formation depuis plusieurs saisons. Notre objectif est d'offrir aux clubs des arbitres de District mieux formés et toujours plus accompagnés.

Sur notre volonté de nous rapprocher toujours plus des clubs : Depuis plusieurs saisons des rencontres entre la commission des arbitres et les clubs entre les éducateurs et présidents/capitaines/arbitres afin d'avoir des moments privilégiés pour échanger et faire mieux connaître les lois du jeu ainsi que la fonction « Arbitre ».

(Je pense que l'on fait évoluer l'image de l'arbitrage dans le bon sens en étant au contact des clubs notamment à travers ce genre de réunion. Nous souhaitons en faire davantage la saison prochaine.

Nous pouvons même aller plus loin en entrant dans la technique d'arbitrage, exemple : formation complète (ce que nous avons déjà fait au sein de classe foot à horaires aménagés), des résultats positifs car plusieurs jeunes des classes football sont maintenant arbitre officiel dans notre district et même devenu arbitre au niveau régional.

### **Malheureusement le négatif existe aussi :**

\*Un bilan envers les arbitres : Non présence aux désignations (sans réel motif), absence de rapport disciplinaire etc. et divers comportements non conformes à l'arbitrage constatés sur la saison. Non-respect de la fonction (indisponibilités hors délai de plus en plus importante)

Un bilan qui a pour impact le manque d'arbitre sur les matchs à couvrir.

La commission de discipline fera certainement un bilan des manquements administratifs sur la fonction « arbitre ».

\*Un bilan envers les clubs : Lorsque vos arbitres sont désignés, il serait bon et souhaitait que dans l'organisation sportive de votre club, il y est dialogue avec vous club et votre arbitre pour voir les difficultés s'il y a et d'apporter des solutions pour que votre arbitre puisse honorer ces désignations dans les meilleures conditions possibles.

\*Les incivilités footballistiques : Il est quand même dommage de parler de ce genre de problème dans notre sport.

Les incivilités qui proviennent lors des matchs : des bancs de touche, des joueurs, des spectateurs (voir les parents). On observe beaucoup de dérives souvent verbales voir plus.... D'où l'inquiétude, de répercussion sur l'effectif de nos arbitres (dégout de la fonction).

Maintenant, il y a le monde des réseaux sociaux qui annoncent ou dénoncent des dérives verbales envers le corps arbitral ou les joueurs.

On aura du mal à fidéliser nos jeunes arbitres (d'âge ou de début de fonction) dans de telles conditions, on essaye de les accompagner au maximum lors de la saison.

Essayons de protéger les arbitres, le monde du football des clubs (licenciés, joueurs, dirigeants, spectateurs) aime ce sport, mais pouvez donc comprendre que l'arbitre s'il est la (lors de vos matchs), c'est que lui aussi aime ce sport et sa fonction.

Remerciements à tous les clubs qui nous ont accompagnés et reçus tout au long de la saison pour la réalisation des modules de formation et d'information sur l'arbitrage,

Remerciements aux des membres de la Commission des arbitres qui œuvrent tout au long de la saison tant pour les formations, regroupements arbitre, etc....ainsi que la gestion arbitrale tout au long de la saison.

Remerciements aux accompagnateurs et observateurs « arbitre » pour le travail accompli tout au long de la saison.

**Le Président Commission des Arbitres de Savoie  
M. Daniel DESMARIEUX**

---

# RAPPORT de la COMMISSION du STATUT de l'ARBITRAGE

---

## Compte rendu d'exercice Saison 2023/2024

**Il est à noter l'effort des clubs pour essayer de se mettre aux normes du statut d'arbitrage. Cette saison, il reste 11 clubs qui sont actuellement en situation d'infraction au statut d'arbitrage 2023/2024**

\*Vis-à-vis du nombre de match à effectuer (norme du statut d'arbitrage), il a noté le bilan de la commission des arbitres, annonçant la non-présence aux désignations des beaucoup d'arbitres surtout non-motivée ainsi que les indisponibilités hors délai importante.

n bilan qui pourra avoir un impact de non-couverture au statut d'arbitrage de la saison.

-----  
Rappel de texte Statut d'Arbitrage FFF

Le choix de la première inscription à la formation initiale en arbitrage individuelle ou par l'intermédiaire d'un club a pour conséquence la définition du statut de l'arbitre pour 2 saisons minimum.

### Art 35 Couverture et démission

-Dans le but de privilégier les clubs réussissant à fidéliser les arbitres, lorsqu'un arbitre ayant été licencié dans un club pendant un minimum de 5 ans consécutives démissionne de celui-ci, ce club continue pendant 1 saison à le compter dans son effectif, sauf s'il cesse d'arbitrer.

-L'arbitre démissionnaire ne pourra couvrir un éventuel nouveau club qu'après un délai de 4 ans après sa démission.

### Art 35 bis Arrêt définitif

Lorsqu'un arbitre décide d'arrêter définitivement l'arbitrage, il continuera de couvrir, pendant 1 saison, le dernier club dans lequel il était licencié, sous réserve d'avoir été licencié au sein de ce club lors des 10 dernières saisons avant son arrêt définitif

**Le Président Commission du Statut d'Arbitrage  
M. Daniel DESMARIEUX**

---

## **RAPPORT de la COMMISSION des TERRAINS Et INSTALLATIONS SPORTIVES**

---

Composition de la Commission :

Président : Christophe VALENTINO

Membres : Sylvie TRILLAT, Denis CRESTEE, Hernani SOARES, Alain DEDUC

La Commission a continué son travail de renouvellement des homologations des terrains et des éclairages suite à la réforme des règlements de 2021.

Les membres de la commission se sont rendus sur les installations afin de procéder aux mesures de contrôle nécessaires aux classements des terrains et éclairages, dont le détail suit :

- Dossiers d'homologation validés :
  - 15 terrains/installations
  - 5 éclairages
  
- Dossiers en cours d'homologation :
  - 8 Terrains/installations

La Commission remercie l'accompagnement de la Commission régionale des terrains et installations tout au long de la saison.

Les membres de commission sont à votre disposition pour des renseignements réglementaires.

**Le Président de la Commission des terrains et installations sportives  
Christophe VALENTINO**

---

## RAPPORT de la COMMISSION F.A.F.A.

---

### SAISON 2023/2024

Composition de la Commission :

Président : Christophe VALENTINO

Membres : Sylvie TRILLAT, Didier ANSELME (FAFA emploi)

Cette saison nous avons accompagné une dizaine de clubs et municipalités et 6 dossiers ont été finalisés.

➤ 6 dossiers équipements :

*Aide (montant et pourcentage) variable selon le type de projet.*

<b>APREMONT :</b>	Sécurisation d'une installation : installation main courante. Aide obtenue = 5 000 €
<b>LE BOURGET DU LAC :</b>	Renforcement d'une pelouse naturelle -Drainage. Aide obtenue = 15 000 €
<b>DRUMETTAZ :</b>	Renforcement d'une pelouse naturelle. Aide obtenue = 10 000 €
<b>LE PONT DE BEAUVOISIN :</b>	Eclairage avec projecteurs LED. Aide obtenue = 3 600 €
<b>MONTELIAN :</b>	Renouvellement pelouse synthétique. Aide obtenue = 20 000 €
<b>SAINT BERON :</b>	Eclairage avec projecteurs LED. Aide obtenue = 4 700 €

➤ 1 Dossiers Emploi en cours :

*L'aide apportée peut aller jusqu'à 24 000 € (8 000 € par saison sur 3 saisons).*

GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE : A l'heure où nous écrivons ces lignes, ce dossier est validé au niveau départemental et régional et en cours d'instruction à la FFF.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des projets, nous sommes à votre disposition pour vous rencontrer et vous aider à monter les dossiers.

**Le Président de la Commission FAFA  
Christophe VALENTINO**



---

## RAPPORT de la COMMISSION ETHIQUE

---

**La commission est composée de trois membres devant l'augmentation de son activité celle-ci sera renforcée pour la saison prochaine pour traiter au mieux les dossiers dont elle à la charge**

En effet s'il fut une époque où l'activité première était le traitement des matchs à risques (ce qui est toujours le cas) de nos jours nous sommes de plus en plus sollicités par les clubs, des dirigeantes dirigeants, des parents, voire de municipalités pour intervenir sur l'environnement, de notre activité footballistique.

L'utilisation de la vidéo par les clubs, son utilisation lors de commissions discipline, appel, éthique, prévention nous obligent à évoluer dans notre approche au traitement des dossiers.

Les sujets liés à la laïcité et la pratique sportive y compris auprès du foot féminin nous obligent à ne rien lâcher en regard de la chartre olympique reprise par notre fédération et qui régit notre pratique.

Quant à la désignation de matchs à risque, la question reste d'actualité, car ces deux dernières saisons n'ont pas manqué d'évènements ou notre sport n'en sort pas toujours grandi et ce dans les catégories seniors ce qui peut apparaître habituelle mais aussi dans les catégories jeunes voir autour de la pratique féminine. De matchs compliqués sur le terrain aujourd'hui les incivilités sont de plus en plus présentes dans les enceintes sportives, mais aussi en dehors.

Suite à plusieurs auditions qui ont suivi des affrontements ou de simples spectateurs avec leurs enfants ont été témoins ou pris indirectement à parti idem pour les parents de jeunes arbitres devant les violences verbales subies par leur enfant/arbitre il a été noté un traumatisme chose qui n'est pas prise au sérieux quant on discuté avec les protagonistes de ces actes.

Ce qui doit nous interroger c'est que dans la majorité des cas ce n'est pas sur le terrain que les choses se passent mal mais dans le public avec le comportement de pseudos supporter, de parents remettant sans cesse en cause les lois du jeu et donc du corps arbitral

Quant à l'éthique sportive en tant que telle cette saison à vue des pratiques, des dérives condamnables par l'utilisation de licences non réglementaires, de clubs faisant jouer des jeunes joueurs le samedi et dimanche des dossiers ont été réglés disciplinairement d'autres sont encore en cours de traitements.

Nous n'avons pas le droit de s'habituer à ces pratiques contraires à l'éthique sportive.

La commission communiquera plus sur ces sujets dans le PV pour faire mesurer à quoi ces pratiques exposent les clubs.

Nous sommes des passionnés(ées) pour notre club, pour notre sport, nous investissons beaucoup de notre temps notre responsabilité est donc grande pour qu'au travers de notre comportement l'avenir du foot savoyard et de ces plus de 13 000 licenciés en sort toujours plus fort.

**Le Président de la Commission ETHIQUE  
Alain CAREGLIO**



DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL



# Vœux Questions Diverses

## VŒUX DISTRICT

### Coupe CORTADE :

Article 4 - Rencontres La gestion du challenge est confiée au District qui en fixe le calendrier, l'ordre des rencontres, et les désignations des terrains. Les rencontres se déroulent sur un seul match. Le tirage au sort est intégral dès le 1er tour et sans zone géographique. Du 1er tour au 1/8 de finale inclus, le club classé dans la catégorie inférieure reçoit. En cas d'égalité dans la hiérarchie, c'est le club tiré en premier qui reçoit. Toutefois, la Commission compétente pourra exceptionnellement déroger à ces règles en cas de problèmes d'occupation de terrain ou lever de rideau de la Coupe de France. A partir des ¼ de finale, il n'y a plus de hiérarchie, le club tiré le premier reçoit et les rencontres sont dirigées par trois arbitres. Au 1er tour, les clubs de D1 sont exempts ainsi que tous les clubs jouant la Coupe de France et ce, jusqu'à leur élimination de celle-ci.

Article 4 - Rencontres La gestion du challenge est confiée au District qui en fixe le calendrier, l'ordre des rencontres, et les désignations des terrains. Les rencontres se déroulent sur un seul match. Le tirage au sort est intégral dès le 1er tour et sans zone géographique. Du 1er tour au 1/8 de finale inclus, le club classé dans la catégorie inférieure reçoit. En cas d'égalité dans la hiérarchie, c'est le club tiré en premier qui reçoit. Toutefois, la Commission compétente pourra exceptionnellement déroger à ces règles en cas de problèmes d'occupation de terrain ou lever de rideau de la Coupe de France. A partir des ¼ de finale, il n'y a plus de hiérarchie, le club tiré le premier reçoit et les rencontres sont dirigées par trois arbitres. Au 1er tour, ~~les clubs de D1 sont exempts ainsi que~~ tous les clubs jouant la Coupe de France et ce, jusqu'à leur élimination de celle-ci.

### Coupes de Savoie U13 à 8 :

Il a été approuvé en Assemblée générale de juin 2012 que la Coupe Benjamins continuera de se composer en deux Coupes distinctes : - une Coupe pour le Niveau 1 correspondant aux Benjamins à 8 Excellence, Promotion Excellence N1 et 1ère Division N1 - une deuxième Coupe de Savoie Benjamins à 8 pour le Niveau 2 qui concerne les équipes fanions évoluant en Promotion Excellence N2 et 1ère Division N2.

Il a été approuvé en Assemblée générale de juin 2024 que la Coupe U13 se composera de deux Coupes distinctes : - Une Coupe pour le Niveau 1 (Pignier) concernant obligatoirement les U13 N1 et sur choix des clubs les équipes U13 N2 ; Une Coupe pour le Niveau 2 (Séralini) concernant obligatoirement les U13 N3 et sur choix des clubs les équipes U13 N2. Les clubs de N2 devront indiquer leur choix au plus tard le 1er septembre de chaque saison.

### Coupes de Savoie U15 à 8 :

La qualification pour la finale s'effectuera sur la base des résultats du plateau qualificatif (1/2 finale) pour moitié mais aussi, pour l'autre moitié, sur la base de la participation régulière et des résultats des équipes aux plateaux organisés tout au long de la saison. Le joueur ayant participé à 5 rencontres et plus de championnat en équipe supérieure ne pourra participer à cette coupe.





---

## MÉDAILLES de LIGUE

### Saison 2023/2024

---

*Sur proposition du District de Savoie de Football, le Comité Directeur de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes a décidé d'attribuer les médailles suivantes*

#### Médailles ARGENT

BOUBAKER Ali	US PONTOISE
DA COSTA CASTANHEIRA Christophe	PORTUGAIS CROIX ROUGE
ELHOMBRE Pascal	DISTRICT
MOREL BIRON Francis	DISTRICT
PERDEDA Ilir	FC ST JULIEN
PICARD Frédéric	FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE
SAMMASSIMO Aurélio	FC VILLARGONDRAN



#### Médaille VERMEIL

BONTRON Emmanuel	DISTRICT
JANET Patrick	DISTRICT
SOARES Hernani	DISTRICT

---

## MÉDAILLES de FÉDÉRALE

### Saison 2023/2024

---

#### Médaille VERMEIL

SAILÉ René	DISTRICT
------------	----------



---

## MÉDAILLES de DISTRICT

### Saison 2023/2024

---

#### Médailles ARGENT

BONTRON Georges	US LA MOTTE SERVOLEX
BOURGEON Quentin	FC LA ROCHETTE
BOIS Martine	FC VILLARGONDRAN
BUCHET DIT CARRON Gérard	FC CHAMBOTTE
CAREGLIO Alain	DISTRICT
CARTIER David	AS CUINES LA CHAMBRE VAL D'ARC
VILLEGAS Benoît	FC CHAUTAGNE
CORNADEAU Serge	US LA MOTTE SERVOLEX
DA COSTA CASTANHEIRA Christophe	A PORTUGAIS CROIX ROUGE
DUC Yoann	FC VILLARGONDRAN
FRANCIEL Patrick	US LA RAVOIRE
LAPLACE Patrick	FC BAUGES
MARIVINGT Etienne	US ST REMY DE MAURIENNE
RETHORE Christian	ENT FOOTBALL CHAUTAGNE
TROCCAZ Nicolas	US ST REMY DE MAURIENNE
VALOATTO Damien	FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE

#### Médailles OR

BARBERA Ludovic	FC VILLARGONDRAN
CHAPUIS Gilles	US PONTOISE
COLLOMB David	USC AIGUEBELLE
FONTAINE Fabien	DISTRICT
LECHALARD Martine	DISTRICT





**DISTRICT SAVOIE FOOTBALL**



# **Assemblée Générale Samedi 22 juin 2024**

---

## **TRÉSORERIE**



**PROJET TARIFS**

<b><u>Objet</u></b>	<b><u>Prix</u></b>
Cotisations District	140,00
Participation au Secrétariat	195,00
Participation au salaire du 3 <sup>ème</sup> technicien	70,00

**Championnats : Engagements**

D1, D2, D3	140,00
D4, D5, Féminines, Futsal	105,00
U20 Juniors, U17 Cadets, U15 Minimes	26,00
U13 Benjamins, U11 Pupilles, U9 Poussins	gratuit
Foot Loisirs	gratuit
Coupes	gratuit

**Réclamations**

Appui de réserve en commission ou évocation	30,00
Autres frais lors d'une procédure disciplinaire ou réglementaire	80,00

**Amendes**

Absence non motivée suite à convocation (par personne absente)	35,00
Absence à l'assemblée générale (par club)	140,00
Non-retour de la fiche de renseignements (par club) et engagement d'équipe	35,00
Résultat non transmis sur internet (par rencontre, feuille de match version papier et FMI), absence FMI	

**Voir tableau amendes FMI**

Paiement en retard des sommes dues	50,00
Frais de relance paiement en retard	35,00
Non-retour classeur technique	70,00
Frais administratif de report de convocation	35,00
Par licence manquante en rencontre officielle	6,00
Par licence manquante en rencontre officielle joueur foot réduit	3,00
Feuille de match en retard	6,00
Feuille de match incomplète ou non conforme	6,00
Brassard délégué absent	6,00
Feuille de match ou tout autre document demandé non parvenu	35,00
Changement d'horaire, de date, ou de terrain sans avertir la commission	35,00
Absence délégué sur la feuille de match	35,00
Participation de joueur, dirigeant, assujetti non licencié ou suspendu à un plateau ou à un match	75,00
Non déclaration préalable d'un tournoi pour homologation	75,00
Tournoi non homologué et organisé par un club contre avis de la commission	175,00
Frais refonte calendriers :	
Seniors, Féminines, Futsal	75,00
Jeunes	50,00
Tricherie terrain impraticable	175,00
Terrain non tracé ou mal aménagé	35,00
Non recours au délégué de secteur	15,00
Coupe : absence du port des maillots officiels par match	100,00
Absence responsable plateau	35,00
Dirigeant assujetti éducateur expulsé	45,00
Amende forfaitaire à arbitre si absence lors d'un contrôle	50,00

Objet prohibé (chiens, pyrotechniques...)	175,00
Menaces ou insultes sur les réseaux sociaux	175,00
Propos racistes envers un officiel, un joueur ou un dirigeant	175,00
Licencié suspendu (sanction jusqu'à 9 MF ou 2 mois Ferme)	45,00
Licencié suspendu (sanction de 10 à 18 MF ou de 3 à 14 mois Ferme)	90,00
* Licencié suspendu (sanction de 15 à 23 mois Ferme)	175,00
* Licencié suspendu (sanction supérieure à 24 mois Ferme)	260,00
Seconde expulsion et suivantes	70,00
Avertissement	9,00
Rappel à l'ordre	9,00
Avertissement suivi de sanction ferme	45,00
Non accompagnement de l'arbitre	70,00
Bousculade à arbitre	300,00
Coups ou crachat à arbitre	300,00
Match arrêté	175,00
Abandon de terrain	175,00
Mauvaise police sur le terrain	175,00
Mauvaise tenue du public	175,00
Conduite inconvenante du public	85,00
Comportement excessif du public	35,00
Courrier recommandé non retiré	35,00
Frais de dossier pour dossier soumis à instruction	60,00
Présence d'un joueur non qualifié sur la feuille de match	30,00
Présence d'un dirigeant non qualifié sur la feuille de match	30,00
Présence d'un joueur 2 jours consécutifs sur feuilles de match	75,00
Amende au club pour absence d'un joueur à une sélection	52,00
Mauvaise tenue d'une équipe avant, pendant et après la rencontre	100,00
Envahissement du terrain	100,00
Point de pénalité (s'il n'y a pas déjà une autre amende)	45,00
Mise hors compétition d'une équipe suite à décision disciplinaire	200,00
Délégué ou accompagnateur arbitre désigné par une commission : Frais fixes	14,50
Prix du kilomètre réel	0,48
Non présentation de licence à la date demandée	35,00
Falsification d'une feuille de match	175,00
Fraude sur identité ou licence	175,00
Ouverture d'un dossier contre un joueur suspendu participant à une rencontre	175,00
Ouverture d'un dossier par licence manquante	6,00

#### Par match perdu par forfait Seniors

1 <sup>er</sup> forfait	175,00
2 <sup>ème</sup> forfait	205,00
Forfait général	260,00

#### Par match perdu par forfait Féminines Seniors

1 <sup>er</sup> forfait	35,00
2 <sup>ème</sup> forfait	50,00
3 <sup>ème</sup> forfait	150,00

#### Par match perdu par forfait U20 Juniors, U15 Minimes, U17 Cadets, Corps, Futsal

1 <sup>er</sup> forfait	52,00
2 <sup>ème</sup> forfait	69,00
Forfait général	85,00

#### Par match perdu par forfait Foot Animation

1 <sup>er</sup> forfait	35,00
2 <sup>ème</sup> forfait	35,00

Forfait général 52,00

**Processus exceptionnel en D4, D5 et féminines séniors pour la saison 2024-2025 (voir PV du 1<sup>er</sup> juin, CD du 30 mai 2022)**

**Forfaits après formation des poules**

Seniors 175,00  
U20 juniors, U15 Minimes, U17 Cadets, U13 Benjamins, U11 Pupilles, U9 Poussins 52,00

**Non déplacement sur un plateau de foot à 8 et foot d'animation**

U13 Benjamins, U11 Pupilles, U9 Poussins, Féminines, 35,00  
Somme à payer par les clubs fautifs aux clubs adverses du plateau : .... Km x 2,00 € 2,00

**Forfait en Coupes :**

Seniors 85,00  
U20 juniors, U15 Minimes, U17 Cadets 52,00  
U13 Benjamins, U11 Pupilles 17,00

**Processus exceptionnel en coupe jeunes pour la saison 2024-2025 (voir PV du 1<sup>er</sup> juin, CD du 30 mai 2022)**

**Indemnités de forfait au club recevant**

Seniors 85,00  
Jeunes : U20 juniors, U15 Minimes, U17 Cadets 50,00

**Prix du kilomètre lors des forfaits** 2,00

**Prix du kilomètre pour match à rejouer pour terrain impraticable** 2,00

**Prix du kilomètre lors de terrain suspendu** 2,00

**Prix du kilomètre lorsqu'une rencontre est déplacée sur un autre terrain que celui du club recevant** 2,00

**Visite installations : éclairage, terrain, vestiaires** gratuit  
**Visite Label** gratuit

**Stages :**

- Formation modulaire, avec repas du midi 75,00  
- Formation arbitrage : Sans hébergement : 30,00 Avec hébergement 40,00  
- J.A.T. (formation modulaire Mineur) 80,00

**Sans hébergement Stages sur 2 x 2 jours Stages sur 4 jours consécutifs**

- C.F.F.1, C.F.F. 2, C.F.F. 3, C.F.F. 4 (\*) 320,00 380,00 420,00  
- Educateur gardien de but 150,00

(\*) dont 30 € de frais de dossier définitivement acquis, dont 100 € de frais pédagogiques

**Certification :** 70,00

**En cas d'amende pour forfait, les clubs doivent obligatoirement transmettre tous les chèques au district, libellés au district, même pour d'autres clubs.**

# AMENDES FMI DISTRICT DE SAVOIE

<b>Première</b> Non transmission de la FMI le dimanche soir après 20 h	<b>Deuxième</b> Non transmission de la FMI le dimanche soir après 20 h	<b>Troisième (et suivantes)</b> Non transmission de la FMI le dimanche soir après 20 h	<b>Foot à 11</b> Feuille papier non parvenue dans les délais de (48 heures)
<b>20 €</b> par match manquant	<b>30 €</b> par match manquant	<b>50 €</b> par match manquant	<b>35 €</b> par feuille
<b>Non utilisation injustifiée de la FMI (sauf constat d'échec)</b>	<b>Seconde Non utilisation injustifiée de la FMI (sauf constat d'échec)</b>	<b>Troisième Non utilisation injustifiée de la FMI (sauf constat d'échec)</b>	<b>Nouvelle(s) Non utilisation(s) injustifiée(s) de la FMI (sauf constat d'échec)</b>
<b>20 €</b> <b>par FMI manquante</b>	<b>30 €</b> <b>par FMI manquante</b>	<b>50 €</b> <b>par FMI manquante</b>	<b>100 €</b> <b>par FMI manquante</b>

- Si le jour du match le club recevant avertit un membre de la commission du **non-fonctionnement de la FMI** => Aucune amende infligée
- Si un problème de FMI survient sur une tablette, une feuille de match papier est obligatoire. L'arbitre, officiel ou pas, devra indiquer par SMS ou téléphone le résultat du match à un membre de la commission avant 20 h.
- Les amendes infligées aux clubs sont gérées par la commission FMI (Patrick JANET et Jérôme SPADA).
- Si le motif indiqué pour ne pas avoir utilisé la FMI est jugé acceptable par la commission => Aucune amende infligée
- Si le motif indiqué pour ne pas avoir utilisé la FMI n'est pas jugé acceptable par la commission, une amende sera infligée

# COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL 2024/2025

District de Savoie de Football	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N/N-1	
	30/06/25 12	30/06/24 12	Euros	%
<b>PRODUCTION VENDUES DE SERVICES</b>	<b>175 280.00</b>	<b>165 390.00</b>	<b>9 890.00</b>	<b>5.98</b>
70610000 COTISATIONS CLUBS	8 960.00	8 960.00	0.00	0.00
70610100 FORFAITS	2 500.00	2 500.00	0.00	0.00
70610500 PARTENARIATS ET DONS	39 000.00	34 000.00	5 000.00	14.71
70610600 AMENDES LICENCES MANQUANTES	500.00	300.00	200.00	
70610700 RECLAMATIONS	900.00	900.00	0.00	0.00
70610800 FRAIS DE DOSSIER	240.00	240.00	0.00	0.00
70610900 AMENDES DISCIPLINE	59 500.00	54 000.00	5 500.00	10.19
70611000 AMENDES REGLEMENTS	100.00	100.00	0.00	0.00
70611200 COTISATIONS SECRETARIAT	12 870.00	12 500.00	370.00	2.96
70611400 AMENDES STATUT ARBITRAGE	900.00	900.00	0.00	0.00
70611500 AMENDES ABSENCES AG	0.00	0.00	0.00	
70611600 AMENDES ARBITRES	200.00	200.00	0.00	0.00
70612000 AMENDES DIVERSES	900.00	900.00	0.00	0.00
70613000 FRAIS REFONTE CALENDRIER	100.00	100.00	0.00	0.00
70614000 CAISSE SOLIDARITE ARBITRES	1 500.00	1 200.00	300.00	
70800000 PRODUITS DIVERS	4 500.00	2 000.00	2 500.00	125.00
70810000 ENGAGEMENTS SENIORS	12 000.00	12 000.00	0.00	0.00
70810200 ENGAGEMENTS JEUNES	6 400.00	6 400.00	0.00	0.00
70810300 PARTICIPATION ADJOINT TECHNIQUE	4 060.00	3 990.00	70.00	1.75
70859999 PARTICIPATION STAGES	19 000.00	21 500.00	-2 500.00	-11.63
70860500 PART. FORMATIONS MODULAIRES	600.00	600.00	0.00	0.00
70860999 PARTICIP. CANDIDATS ARBITRES	500.00	2 000.00	-1 500.00	-75.00
70863000 REFACTURATION LIVRES ARBITRES	50.00	100.00	-50.00	-50.00
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	<b>175 280.00</b>	<b>165 390.00</b>	<b>9 890.00</b>	<b>5.98</b>
<b>SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>230 800.00</b>	<b>229 300.00</b>	<b>1 500.00</b>	<b>0.65</b>
74000000 SUBVENTION D'ETAT	10 000.00	10 000.00	0.00	
74010000 SUBVENTION CONSEIL GENERAL	26 500.00	26 500.00	0.00	0.00
74015000 SUBVENTION CLASSES FOOT CG73	21 500.00	21 500.00	0.00	0.00
74020000 SUBVENTION LIGUE	55 000.00	52 000.00	3 000.00	5.77
74030000 SUBVENTION DDJS	15 000.00	15 000.00	0.00	0.00
74040000 SUBVENTION FFF	56 000.00	55 000.00	1 000.00	1.82
74041000 SUB. FFF CONTRAT OBJECTIF	46 800.00	49 300.00	-2 500.00	-5.07
74050000 SUBVENTIONS DIVERSES	0.00	0.00	0.00	
<b>REPRISES ET TRANSFERTS DE CHARGES</b>	<b>400.00</b>	<b>400.00</b>	<b>0.00</b>	
79100000 TRANSFERT CHARGE EXPLOITATION	400.00	400.00	0.00	
<b>AUTRES PRODUITS</b>	<b>500.00</b>	<b>500.00</b>	<b>0.00</b>	
75810000 PRODUITS DIVERS DE GESTION	500.00	500.00	0.00	
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>406 980.00</b>	<b>395 590.00</b>	<b>11 390.00</b>	<b>2.88</b>

<b>ACHATS MATIERES PREMIERES ET AUTRES</b>	<b>63 900.00</b>	<b>57 400.00</b>	<b>6 500.00</b>	<b>11.32</b>
60100000 ANNUAIRES			0.00	
60110000 RECOMPENSES DIVERSES	18 000.00	18 000.00	0.00	0.00
60111000 RECOMPENSES COUPES	22 000.00	15 000.00	7 000.00	46.67
60112000 RECOMPENSES FUTSAL	3 800.00	3 800.00	0.00	
60114000 RECOMPENSES ARBITRES	500.00	500.00	0.00	0.00
60115000 RECOMPENSES CARTON BLEU	5 000.00	6 000.00	-1 000.00	-16.67
60116000 BALLONS D'HONNEUR	2 500.00	3 000.00	-500.00	-16.67
60120000 MEDAILLES	100.00	100.00	0.00	0.00
60125000 FAIR PLAY	8 000.00	7 000.00	1 000.00	14.29
60130000 JOURNEE DES BENEVOLES	4 000.00	4 000.00	0.00	0.00
<b>AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES</b>	<b>188 100.00</b>	<b>192 600.00</b>	<b>-4 500.00</b>	<b>-2.34</b>
60631000 ACH. EQUIP. COMM. TECHNIQUE	3 000.00	3 000.00	0.00	0.00
60631500 DOTATION CLASSES FOOT	19 500.00	19 000.00	500.00	2.63
60632000 ACH. PETIT MATERIEL	1 000.00	1 000.00	0.00	0.00
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 600.00	1 500.00	100.00	6.67
60641000 TRAVAUX D'IMPRIMERIE	500.00	500.00	0.00	
61100000 SOUS-TRAITANCE GENERALE	400.00	400.00	0.00	0.00
61350000 LOCATIONS DIVERSES	150.00	150.00	0.00	0.00
61351000 LOCATIONS PHOTOCOPIEUR	4 400.00	4 300.00	100.00	2.33
61400000 CHARGES LOCATIVES	6 200.00	6 000.00	200.00	3.33
61503000 ENTRETIEN DE MATERIEL	200.00	200.00	0.00	0.00
61505000 LAVAGE MAILLOTS	2 200.00	2 000.00	200.00	10.00
61600000 ASSURANCE	450.00	450.00	0.00	0.00
61830000 DOCUMENTATION	1 000.00	1 600.00	-600.00	-37.50
61850000 STAGES COMM. TECHNIQUE	10 000.00	18 000.00	-8 000.00	-44.44
61851000 STAGES ARBITRES	7 500.00	6 800.00	700.00	10.29
62110000 SECRETARIAT CDOSS	300.00		300.00	
62120000 HON. PSA	1 100.00	1 100.00	0.00	0.00
62250000 HONORAIRES	50.00	50.00	0.00	0.00
62260000 HON. COMMISSAIRE AUX COMPTES	3 400.00	3 400.00	0.00	0.00
62381000 SUBVENTIONS CLASSES FOOT	23 000.00	21 500.00	1 500.00	6.98
62384000 SUBVENTIONS FUTSAL	1 000.00	1 000.00	0.00	0.00
62385000 SUBVENTIONS JOURNEES ACCUEIL	4 500.00	4 500.00	0.00	0.00
62440000 DEPL. COMITE DIRECTEUR	6 600.00	6 600.00	0.00	0.00
62440300 DEPL. ARBITRES	600.00	600.00	0.00	0.00
62440700 DEPL. COMM. DES COUPES	400.00	400.00	0.00	0.00
62440800 DEPL. COMM. DELEGATION	1 000.00	1 000.00	0.00	0.00
62441000 DEPL. COMM. FEMININES	400.00	400.00	0.00	0.00
62441300 DEPL. COMM. FUTSAL	200.00	200.00	0.00	0.00
62441500 DEPL. COMM. DES JEUNES	100.00	100.00	0.00	0.00
62441600 DEPL. COMM. MEDICALE	150.00	150.00	0.00	0.00
62442000 DEPL. COMM. TECHNIQUE	11 000.00	9 500.00	1 500.00	15.79
62442100 DEPL. COMM. TERRAINS & FAFA	2 500.00	3 500.00	-1 000.00	-28.57
62442500 DEPL. TECHNICIENS SALARIES	10 000.00	10 000.00	0.00	0.00
62443000 DEPL. ACCOMPAGN. ARBITRES	7 900.00	7 900.00	0.00	0.00
62443500 DEPL. CLASSES FOOT	9 200.00	9 200.00	0.00	0.00
62570000 MISSIONS RECEPTIONS	19 500.00	19 500.00	0.00	0.00
62600000 TELEPHONE	7 200.00	7 200.00	0.00	0.00
62610000 AFFRANCHISSEMENTS	1 000.00	1 100.00	-100.00	-9.09
62710000 COMMISSIONS BANCAIRES	900.00	900.00	0.00	0.00
62716000 AIDE FORM. & STRUCT. DES CLUBS	17 500.00	17 500.00	0.00	
62718000 FD SOLIDARITE DISTRICT COVID 2023			0.00	
62810000 COTISATIONS	500.00	400.00	100.00	25.00
62811000 DONS	0.00	0.00	0.00	

<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES</b>	<b>2 400.00</b>	<b>2 350.00</b>	<b>50.00</b>	<b>2.13</b>
63110000 TAXE SUR LES SALAIRES	0.00	0.00	0.00	
IMPOTS	1 000.00	950.00	50.00	
63330000 FORMATION CONTINUE	1 400.00	1 400.00	0.00	0.00
<b>SALAIRES ET TRAITEMENTS</b>	<b>120 000.00</b>	<b>112 000.00</b>	<b>8 000.00</b>	<b>7.14</b>
64100000 SALAIRE BRUT	120 000.00	112 000.00	8 000.00	7.14
<b>CHARGES SOCIALES</b>	<b>38 500.00</b>	<b>38 100.00</b>	<b>400.00</b>	<b>1.05</b>
64510000 COTIS. URSSAF + POLE EMPLOI	29 000.00	29 000.00	0.00	0.00
64530000 COTISATIONS RETRAITES IREC	6 500.00	6 500.00	0.00	0.00
64540000 COTISATIONS PREVOYANCE	2 200.00	2 000.00	200.00	10.00
64750000 PHARMACIE + MEDECINE TRAV.	800.00	600.00	200.00	33.33
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMO</b>	<b>3 000.00</b>	<b>3 000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
68110000 DOT. AUX AMORTISSEMENTS	3 000.00	3 000.00	0.00	0.00
<b>AUTRES CHARGES</b>	<b>5 150.00</b>	<b>3 650.00</b>	<b>1 500.00</b>	<b>41.10</b>
65400000 PERTES /CREANCES IRRECOUV.	0.00	0.00	0.00	
65810000 CHARGES DIV. GES. COURANTES	3 500.00	2 000.00	1 500.00	75.00
68153000 PROVISIONS RETRAITES	1 650.00	1 650.00	0.00	
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>421 050.00</b>	<b>409 100.00</b>	<b>11 950.00</b>	<b>2.92</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-14 070.00</b>	<b>-13 510.00</b>	<b>-560.00</b>	<b>4.15</b>
<b>PRODUITS AUTRES VAL. MOB.</b>	<b>2 500.00</b>	<b>2 000.00</b>	<b>500.00</b>	<b>25.00</b>
76220000 INTERETS COMPTE SUR LIVRET	2 500.00	2 000.00	500.00	25.00
<b>AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES</b>	<b>10 000.00</b>	<b>9 700.00</b>	<b>300.00</b>	<b>3.09</b>
76400000 PRODUIT - TITRES DE PLACEMENTS	10 000.00	9 700.00	300.00	3.09
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>12 500.00</b>	<b>11 700.00</b>	<b>800.00</b>	<b>6.84</b>
<b>INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	
66160000 INTERETS BANCAIRES		0.00	0.00	
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>12 500.00</b>	<b>11 700.00</b>	<b>800.00</b>	<b>6.84</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>-1 570.00</b>	<b>-1 810.00</b>	<b>240.00</b>	
<b>CHARGES EXCEP. SUR OPE. DE GESTION</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	
67200000 CHARGES SUR EXE. ANTERIEURS	0.00	0.00	0.00	
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>419 480.00</b>	<b>407 290.00</b>	<b>12 190.00</b>	<b>2.99</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>421 050.00</b>	<b>409 100.00</b>	<b>11 950.00</b>	<b>2.92</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>-1 570.00</b>	<b>-1 810.00</b>	<b>240.00</b>	